

# Carrefour BSG

Mars 2024

## Editorial Directeur du Budget



**M. Aziz Khayati**  
 Directeur du Budget

Chères lectrices et chers lecteurs,

Animé par un engagement profond envers la transparence budgétaire et la redevabilité vis-à-vis des citoyen.ne.s, c'est avec un grand honneur en tant que nouveau Directeur du Budget que je m'adresse à vous dans cette édition du « Carrefour » du Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre.

Je tiens particulièrement à rappeler que l'esprit sous-jacent à la Loi organique n. 130-13 relative à la loi de finances, promulguées en 2015, est bien plus que celui d'un simple cadre législatif. La loi incarne la vision d'un budget de l'État qui transcende les chiffres pour orienter la formulation des politiques publiques.

La pierre angulaire de cette approche novatrice réside dans la gestion axée sur les résultats, en particulier la gestion axée sur les résultats sensibles au genre. A la Direction du Budget, nous reconnaissons que le budget, bien loin d'être un simple document financier, est un levier stratégique puissant pour accompagner les départements ministériels dans la conception et la mise en œuvre de leurs stratégies et programmes.

Il est crucial de souligner que notre engagement envers la performance budgétaire ne se limite pas uniquement à garantir la conformité aux dispositions législatives et réglementaires. Il s'agit d'une nécessité impérieuse pour garantir l'efficacité des politiques publiques et l'utilisation judicieuse des ressources. Pour atteindre cet objectif, il est important que l'ensemble des acteurs publics s'approprient la démarche et la culture de la performance.

Grâce à l'intégration des principes de l'égalité de genre, et en permettant la traçabilité des budgets, la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) renforce l'efficacité et l'efficience de notre planification et budgétisation. En reconnaissant que notre réalité sociale est profondément conditionnée par les inégalités de genre, la BSG offre une approche pertinente pour soutenir les objectifs du gouvernement et s'inscrit pleinement dans les Orientations Royales appelant les institutions à intensifier les efforts en faveur de l'égalité entre les sexes et la pleine jouissance des droits des femmes.

Avec les équipes du Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre, nous travaillons afin que chaque allocation budgétaire contribue de manière équitable au bien-être de l'ensemble de la population, en tenant compte des réalités et des besoins spécifiques des hommes et des femmes.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les parties prenantes qui contribuent à la mise en œuvre de la BSG. Ensemble, nous façonnons un avenir où les politiques budgétaires représentent des instruments puissants de transformation sociale, imprégnés de valeurs d'équité, de justice et de progrès pour toutes et tous.

Cordialement,

## Sommaire

<b>Editorial Directeur du Budget</b> .....	1
<b>Mot du Directeur</b> .....	2
<b>Zoom :</b> Vers une justice inclusive : Initiatives du Ministère de la Justice pour promouvoir l'accès des femmes à la justice au Maroc .....	3
<b>Mot de la Coalition Féminine pour un code de la famille basée sur l'égalité et la dignité</b> .....	4
<b>Mot de l'experte :</b> Le Maroc a mené sa première évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre (GFPSG) .....	5
<b>Dispositif d'accompagnement pour le déploiement de la Budgétisation Sensible au Genre au titre de l'exercice 2024</b> .....	6
<b>Analyse Genre dans le Secteur de l'Habitat et Politique de la Ville</b> .....	7
<b>Analyse Genre de la Transition Numérique au sein de l'administration publique</b> .....	7
<b>Etude sur les potentialités de l'économie de soin à autrui au service de la réduction des inégalités de genre</b> .....	8
<b>Séminaire interministériel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible Au Genre (BSG) issue de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF)</b> .....	9
<b>L'amélioration de la visibilité des actions du CE-BSG à travers l'enrichissement et la diversification des supports de communication</b> .....	10
<b>Bilan des activités</b> .....	11

## Liste des Acronymes

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AGS</b>	Analyse Genre Sectorielle
<b>BSG</b>	Budgétisation Sensible au Genre
<b>CE-BSG</b>	Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre
<b>ESCWA</b>	Commission Economique et Sociale pour l'Asie Occidentale
<b>GFP</b>	Gestion des Finances Publiques
<b>GFPSG</b>	Gestion des Finances Publiques Sensible au Genre
<b>LOF</b>	Loi Organique n° 130-13 relative à la loi de Finances
<b>MTNRA</b>	Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OJSG</b>	Observatoire de la Justice Sensible au Genre
<b>PdP</b>	Projet de Performance
<b>PEFA</b>	Programme d'Examen des Dépenses Publiques et d'Évaluation de la Responsabilité Financière
<b>PNGDP</b>	Programme National de Généralisation et de Développement du Préscolaire
<b>RAP</b>	Rapport Annuel de Performance
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>VGB</b>	Violences Basées sur le Genre

# Mot du Directeur



**M. Ahmed BERRADA**

Directeur National du  
Centre d'Excellence  
pour la Budgétisation  
Sensible au Genre

Cette année, la Journée internationale des droits des femmes a mis en avant la thématique suivante « Investir dans les femmes : Accélérer le progrès ». Dans un monde confronté à de multiples crises, l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes demeure un objectif fondamental. Cela s'impose d'une part en tant qu'impératif des droits humains, et d'autre part en raison des bienfaits socio-économiques importants que les avancées en faveur de l'égalité apportent à l'ensemble de la société. Assurer les droits des femmes est la clé pour construire des économies justes et assurer un avenir prospère pour les futures générations.

La Budgétisation Sensible au Genre s'inscrit pleinement au cœur de cette question de l'investissement en faveur des femmes en y jouant un rôle essentiel, via l'intégration de la perspective de genre dans toutes les étapes du processus budgétaire, pour l'atteinte de l'égalité des sexes.

Le partenariat solide entre le Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre et ONU Femmes depuis plus de dix ans a permis une mise en œuvre efficace et effective de la BSG au Maroc. Le travail mené permet une amélioration sensible dans l'intégration de la perspective genre dans la planification budgétaire mais également une sensibilisation des décideurs et de la société civile sur l'importance de cette démarche. Ce partenariat joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'insuffisance de financement, un obstacle majeur pour atteindre l'égalité entre les sexes d'ici 2030 (Objectif de Développement Durable ODD 5), avec un déficit annuel de 360 milliards de dollars pour les mesures en faveur de l'égalité des sexes.

Cette édition du Carrefour propose, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes et dans le contexte de la réforme du Code la Famille, de mettre en lumière les avancées dans l'égalité de genre dans le secteur de la justice du point de vue institutionnel mais également en donnant la parole à une association qui œuvre pour préserver les droits et la dignité des femmes. Cette parution se penche également sur les résultats provisoires de l'évaluation PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability). Selon l'analyse des expert.e.s, le système de gestion des finances publiques au Maroc performe bien en termes de sensibilité au genre, tout en présentant un potentiel d'amélioration sur certains indicateurs du module PEFA Genre. Enfin, des analyses genre sectorielles à l'économie de soins, en passant par l'accompagnement des départements ministériels, les formations et la mise en ligne de la plateforme de Knowledge Management, nous vous informons également sur une multitude d'actualités relatives à la BSG.

Investir dans les femmes est un impératif. Le partenariat multipartite solide entre le CE-BSG, l'ONU Femmes, l'Union Européenne et l'AFD ouvre la voie à des progrès significatifs vers une société où l'égalité entre les sexes devient une réalité via des politiques budgétaires inclusives. Investir dans les femmes représente un investissement dans un avenir plus juste et prospère pour tous.



# Zoom : Vers une justice inclusive : Initiatives du Ministère de la Justice pour promouvoir l'accès des femmes à la justice au Maroc



**Mme. Fatima  
Barkan**

Conseillère au Cabinet  
du Ministre de la Justice,  
Chargée de l'égalité et de  
la parité, Ex-Directrice de  
la Femme au Ministère de  
la Solidarité, de l'Insertion  
Sociale et de la Famille

Le Ministère de la Justice du Maroc reconnaît les obstacles multiples entravant l'accès des femmes à la justice, notamment la discrimination, les défis liés à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la violence, l'isolement, la pauvreté et l'analphabétisme. Dans cet esprit, le Ministère s'engage à promouvoir l'égalité des sexes en garantissant que les lois et les politiques protègent les droits des femmes et en fournissant les ressources nécessaires pour soutenir leur accès à la justice.

Pour concrétiser ces efforts, le Ministère a établi l'Observatoire de la Justice Sensible au Genre (OJSG), chargé de (i) identifier les textes de loi nécessitant une harmonisation avec la constitution marocaine et les conventions internationales, et (ii) assurer un suivi de l'accès des femmes à la justice. Ses missions incluent l'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie ministérielle pour améliorer la situation des femmes, des enfants et des groupes vulnérables, la contribution au soutien des femmes et des filles victimes de violence, l'intégration de l'approche genre dans les programmes du ministère, le renforcement des partenariats et la réalisation d'études sur la condition des femmes et des enfants.

Dans le cadre de sa mission de veille sur les textes de loi, le Ministère de la Justice a entamé des études, benchmark et recherches informant les chantiers de réforme du code pénal et du code de la famille. Ces initiatives ont été marquées par la volonté de dialogue et d'interaction avec la Société Civile œuvrant dans le domaine de la Femme et de l'Enfance, afin de recueillir ses propositions. Une rencontre a été organisée, dans ce sens, le 14 février 2023.

Dans le cadre de son action, l'OJSG a élaboré un plan d'action axé sur l'observation et le suivi de l'accès des femmes à la justice. Une initiative majeure a consisté en la modernisation et la mise à niveau des infrastructures judiciaires pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des hommes. Cela comprend la création de crèches dans les tribunaux et au siège du Ministère, la mise à niveau des cellules de prise en charge des femmes victimes de violence, la généralisation des espaces bleus pour les enfants en contact avec la loi, l'amélioration des installations sanitaires et la mise en place d'infirmeries et ce en partenariat avec plusieurs organismes nationaux et internationaux.

En parallèle, l'article 50 de la loi 38.15 relative à l'organisation judiciaire a structuré les bureaux de l'assistance sociale pour encadrer leurs services et en faciliter l'accès, en conformité avec les normes internationales. En 2022, 100 assistantes et assistants sociaux ont été recrutés à travers un concours régional, avec des exigences incluant la maîtrise de la langue amazigh. Un plan de formation est élaboré et mis en œuvre au profit de l'ensemble des assistantes et assistants sociaux pour s'aligner avec les exigences de la nouvelle loi y compris les formations en langue amazigh et en langue des signes afin de faciliter l'accès à la justice pour les femmes amazighes et les femmes en situation de handicap.

Par ailleurs, le Ministère de la Justice, en partenariat avec ONU Femmes, UNFPA et l'ESCWA, a lancé trois consultations stratégiques, notamment la mise en place d'un baromètre de l'accès des femmes à la justice, une analyse genre sectorielle et une étude de faisabilité pour un centre de prise en charge intégrée des victimes de violence (One Stop Center).

Et pour garantir une participation citoyenne active, une plateforme de consultation nationale autour de la situation et des perspectives de l'accès de la femme à la justice a été lancée en 2022. Il s'agit d'une plateforme lancée dans le cadre de la mise en œuvre de sa nouvelle vision, qui prend en compte et ambitionne de résoudre tous les problèmes de société liés au secteur, afin de parvenir à une participation effective des citoyennes et des citoyens et des organisations de la société civile dans le processus de préparation, de mise en œuvre et du suivi de la situation de l'accès des femmes aux mécanismes de la justice.

Cette initiative démontre l'engagement du Maroc à améliorer l'accès des femmes à la justice et à promouvoir l'égalité des sexes dans le système judiciaire.

# Mot de la Coalition Féminine pour un code de la famille basée sur l'égalité et la dignité



Mme. Bouchra  
Abdou

Directrice de l'Association  
TAHADI pour l'Égalité  
et la Citoyenneté  
Coordinatrice de la  
Coalition Féminine pour un  
code de la famille basée  
sur l'égalité et la dignité

La Coalition féminine pour un Code de la Famille basé sur l'Égalité et la Dignité est une force de proposition qui regroupe un ensemble d'associations de femmes qui œuvrent dans le domaine des droits des femmes dans différentes régions du Maroc. Elle dispose de centres d'écoute et anime des espaces multifonctionnels pour les femmes dans des situations précaires. Elle reçoit quotidiennement les femmes maltraitées et établit des rapports annuels dotés de statistiques précises. De même, elle organise des caravanes de sensibilisation en vue de mettre en avant les problématiques touchant plusieurs points du Code de la famille, afin de tirer la sonnette d'alarme pour la révision de la Moudawana.

La Coalition féminine œuvre pour l'élaboration d'un code de la famille égalitaire qui préserve les droits et la dignité des femmes. Cette coalition est constituée de plusieurs associations et centres d'écoute qui partagent les mêmes valeurs et militent pour dénoncer les problèmes qui entravent l'accès à la justice.

La méthodologie d'action préconisée par la Coalition est axée sur une approche participative de proximité avec le ministère de la Justice, les représentant.e.s de la société civile et les citoyen.ne.s. En effet, les actions engagées par la Coalition s'inscrivent dans la continuité et la complémentarité des engagements internationaux ratifiés par le Maroc, des efforts déployés par les conseils constitutionnels, en l'occurrence le Conseil national des droits de l'Homme et le Conseil Economique, Social et Environnemental mais aussi les politiques et stratégies gouvernementales pour moderniser le référentiel juridique et réglementaire en faveur de l'égalité des sexes. A titre illustratif, l'annulation du mariage des mineur.e.s est l'une des principales revendications de la Coalition qui est en cohérence avec les efforts du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports pour atténuer la déperdition scolaire, et par conséquent réduire le mariage précoce.

Dans cette perspective, la Coalition est fortement engagée pour réussir le chantier national d'égalité des sexes, à travers la définition d'une série de doléances humanitaires, réalistes et réalisables. Consciente des contraintes de révisions intégrales des Codes civil et de la famille, la Coalition a opté pour une approche progressive axée sur les priorités qui permettraient de palier aux défaillances constatées au cours des vingt ans d'adoption de la Moudawana. L'objectif ultime est de veiller au bien-être des enfants et préserver leurs droits fondamentaux, notamment l'interdiction du mariage des mineur.e.s (articles 20-21-22), la prise en compte des évolutions scientifiques et le recours aux tests ADN pour prouver la filiation, ce qui permettrait de responsabiliser les deux partenaires et réguler les relations consensuelles.

Les demandes de la Coalition ont trait également à mieux cadrer les relations conjugales, en ce qui concerne le partage de la tutelle légale aussi bien entre les mariés qu'entre les divorcés sur les plans éducatif et administratif, le partage de la pension alimentaire en prenant en considération la charge de travail des deux partenaires. En outre, l'intérêt suprême de l'enfant implique l'élaboration d'un barème dédié à cet effet et l'élargissement des attributions des conseillers sociaux pour effectuer des visites sur le terrain afin de déterminer la situation économique et sociale des deux conjoints. Par ailleurs, afin d'assurer une plus grande transparence dans la gestion des biens accumulés pendant le mariage, des clauses supplémentaires pourraient être ajoutées au contrat du mariage pour simplifier le partage des biens lors de la dissolution du mariage.

S'agissant de la question épineuse de l'héritage, la Coalition propose une interprétation rénovée des textes religieux qui prend en considération l'évolution des rôles et des responsabilités dans la société, sans pour autant heurter les constantes religieuses et sociétales.

D'un autre côté, l'action de la Coalition est également orientée vers la lutte contre les violences basées sur le genre sous toutes ses formes. Dans ce sens, après cinq ans de mise en œuvre de la loi 103-13 relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes, force est de constater une évolution positive dans l'arsenal juridique marocain. Néanmoins, des limites restent à combler pour être en phase avec le développement technologique et la prise en compte des violences numériques. De surcroît, des mesures nécessiteraient d'être adoptées pour protéger les victimes, telles que l'accélération de traitement des dossiers, l'alourdissement des sanctions pour dissuader les agresseurs et la mise en œuvre de la loi 27-14 relative à la lutte contre la traite des êtres humains.

La Coalition reste consciente que la progression vers une société plus égalitaire et inclusive est un engagement de longue haleine qui requiert la poursuite du plaidoyer en faveur de l'égalité homme-femme, la vulgarisation des dispositions du code de la famille ainsi que la mutualisation des efforts de toutes les parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, les médias et la société civile pour dissiper les ambiguïtés et éviter les malentendus. Dans le même sillage, des efforts sont à entreprendre en termes de développement des capacités des aides et des conseillers sociaux et de renforcement des infrastructures des cellules d'accueil afin d'assurer l'accompagnement, dans les conditions optimales, des personnes en situation de vulnérabilité.

# Mot de l'experte : Le Maroc a mené sa première évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre (GFPSG)



Mme. Elena Morachiello  
Experte en Evaluations PEFA standard et PEFA Genre

Le Maroc dispose de plus de 20 ans d'expérience en matière de budgétisation sensible au genre. Pendant cette période, le pays a pris différentes mesures pour promouvoir l'égalité de genre, tel que l'adaptation de son cadre législatif et l'adoption de programmes publics et de stratégies nationales pour l'égalité femmes-hommes. Une étape fondamentale dans ce processus a été l'intégration de la dimension genre au sein de la programmation budgétaire et son institutionnalisation dans le cadre de la nouvelle loi organique relative à la loi de finances promulguée en 2015.

En cohérence avec l'ambition du Ministère de l'Economie et des Finances de tirer parti du potentiel stratégique des finances publiques pour promouvoir l'égalité de genre, le gouvernement du Maroc a pris l'initiative, en 2023, de réaliser sa première évaluation PEFA « Genre ». Ce module complémentaire du cadre d'évaluation standardisé des systèmes de gestion des finances publiques (GFPSG) évalue la mesure dans laquelle le système de gestion des finances publiques (GFP) d'un pays répond aux objectifs du gouvernement en matière de promotion de l'égalité des sexes. Les indicateurs GFPSG supplémentaires sont alignés sur le cadre standardisé PEFA pour évaluer la performance de la GFP. Ce cadre PEFA donne un aperçu du système de GFP et des mesures fondées sur des données probantes par rapport à un ensemble d'indicateurs de performance. Le Maroc a déjà entrepris l'évaluation PEFA standard au cours des années 2009 et 2016. En 2023, les évaluations du PEFA standard et du GFPSG ont été menées simultanément.

La mission des expert.e.s indépendant.e.s s'est déroulée entre le 15 mai et 2 juin 2023. Le Centre d'Excellence pour la Budgétisation Sensible au Genre a été le point focal pour collecter des données et organiser des réunions pour la consultante internationale qui a mené l'évaluation, Mme Elena Morachiello. La collecte de données a été principalement réalisée via le blog PEFA, une plateforme interactive créée à cet effet. Des données supplémentaires ont été collectées lors de réunions avec diverses parties prenantes dans le domaine de la budgétisation sensible au genre, y compris les départements ministériels, les partenaires techniques et financiers, la chambre des représentants et le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille. Le projet de rapport a été livré, et est actuellement en cours d'examen par les parties prenantes gouvernementales, les partenaires techniques et financiers, et le Secrétariat PEFA (l'organisme qui fournit le cadre d'évaluation et de reporting sur les normes PEFA et GFPSG). Une fois que le rapport aura franchi les procédures d'examen, il sera rendu public.

Dans l'ensemble, les résultats de l'évaluation ont révélé que le Maroc a bien progressé en matière de budgétisation sensible au genre. Nous avons pu constater que le pays est le plus performant en termes de budgétisation sensible au genre parmi les pays du continent Africain qui sont passés par la même évaluation GFPSG à ce jour. L'existence de lois et règlements solides et l'obligation de soumettre le « Rapport sur le budget axé sur les résultats prenant en compte l'aspect genre » ou plus communément le « Rapport Genre », les projets de performance en accompagnement du projet de loi de Finances ainsi que le rapport annuel de performance (RAP) et le rapport d'Audit de Performance (PdP) annexés au projet de loi de règlement ont contribué de manière significative à l'intégration du genre dans le système de gestion des finances publiques du Maroc.

Par conséquent, le pays a obtenu des bons résultats dans des indicateurs tels que :

- La documentation budgétaire sexo-spécifique (indicateur 4) ;
- La ventilation par sexe des informations sur la performance des services publics (indicateur 5) ;
- Des rapports sensibles au genre (indicateur 7) ;
- La circulaire budgétaire sensible au genre (indicateur 3) ;
- Examen législatif des budgets sensibles au genre (indicateur 9).

Cependant, certains domaines offrent des opportunités d'amélioration tels que :

- L'analyse de l'impact genre des politiques publiques (indicateur 1) ;
- L'analyse des impacts genre dans l'analyse économique des grands projets d'investissement (indicateur 2).

# Dispositif d'accompagnement pour le déploiement de la Budgétisation Sensible au Genre au titre de l'exercice 2024



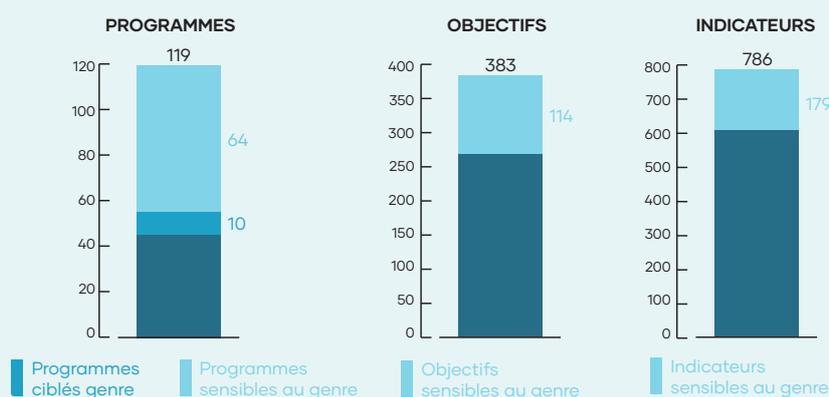
Dans le cadre du renforcement de l'engagement collectif et proactif des départements ministériels en matière de la Budgétisation Sensible au Genre, le CE-BSG a lancé, au titre de l'exercice budgétaire 2024, une nouvelle modalité d'accompagnement en trois phases. La première phase de sensibilisation a consisté en l'organisation de réunions de sensibilisation aux enjeux de l'égalité de genre du 15 au 17 mai 2023. La deuxième phase de consolidation s'est traduite par l'organisation de réunions les 03 et 04 juillet 2023 visant à examiner les propositions formulées d'objectifs et d'Indicateurs sensibles au genre. En dernier lieu, une troisième phase de validation s'est tenue les 12 et 13 septembre 2023, au cours de laquelle les propositions retenues pour le Projet de Performance (PdP) 2024 ont été confirmées.

Cette nouvelle modalité d'accompagnement est caractérisée par un aspect volontariste, basé sur la demande des départements ministériels, et qui s'aligne avec les ambitions du gouvernement marocain de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en renforçant l'autonomisation économique des femmes.

En effet, trois départements ministériels ont été accompagnés, en ancrant les objectifs en faveur de la réduction des inégalités de genre dans leur programmation et budgétisation. Il s'agit du Ministère du Transport et de la Logistique, du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Marocains Résidant à l'Étranger, et du Département du Tourisme.

Il est à noter que cet accompagnement s'est également étendu à d'autres départements ministériels, qui avaient déjà bénéficié d'une assistance similaire au cours d'exercices antérieurs. Cela inclut notamment le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Département de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise et de l'Emploi ainsi que le Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville, qui bénéficie d'un suivi spécifique dans le cadre de la réalisation d'une analyse genre sectorielle, s'inscrivant ainsi dans un processus d'accompagnement continu et étroit.

L'analyse des Projets de Performance 2024 des 37 départements ministériels a permis de dresser les principaux constats suivants :



Pour répondre aux défis persistants, plusieurs perspectives sont envisagées :

- Le renforcement de l'implication du Top management au niveau des départements ministériels ;
- L'amélioration de la pertinence, de la cohérence et de l'exhaustivité des chaînes de résultats sensibles au genre ;
- La clarification du lien de la démarche de performance et la décision budgétaires via le marquage genre ;
- La poursuite de l'accompagnement avec une approche holistique (renforcement des capacités, accompagnement et marquage) pour les prochains exercices afin de s'assurer d'une meilleure prise en considération de l'aspect genre dans la planification stratégique et la programmation budgétaire.

# Analyse Genre dans le Secteur de l'Habitat et Politique de la Ville

L'analyse genre sectorielle menée par le Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville, en collaboration avec le CE-BSG, et avec l'appui technique d'ONU Femme, vise à analyser le degré de prise en compte du genre dans le secteur de l'habitat et politique de la ville. Elle s'est déroulée dans trois régions clés du Maroc, à savoir : Marrakech-Safi, Casablanca-Settat et l'Oriental, et a couvert sept sites spécifiques où différents programmes d'habitat et de politique de la ville ont été mis en œuvre. Elle a inclus des échanges, des focus groupes et des enquêtes qualitatives auprès de 558 ménages.

L'étude a mis l'accent sur les enjeux liés à la faible formalisation de la dimension genre dans les politiques et les pratiques du Département, à la persistance de stéréotypes de genre au sein de l'organisation ainsi qu'à la difficulté d'accès des femmes aux produits d'habitat.

La feuille de route proposée pour remédier à ces défis se concentre sur trois axes stratégiques transversaux :



Neuf axes thématiques spécifiques ont été identifiées, couvrant les différentes phases du processus de mise en œuvre des programmes, de l'élaboration des conventions à la phase de suivi et évaluation.

Parallèlement, un audit interne genre a été réalisé auprès du personnel du Département pour évaluer la situation en matière d'égalité de genre à l'intérieur de l'organisation. Cet audit a révélé des défis supplémentaires, notamment la difficulté pour les femmes fonctionnaires de concilier vie professionnelle et familiale, leur sous-représentation aux postes de responsabilité et dans les formations continues, ainsi que la nécessité de réintroduire des indicateurs pertinents dans les Projets de Performance pour mieux mesurer l'accès des femmes aux opportunités de formation et de promotion professionnelle.

Par ailleurs, des efforts restent à déployer en termes de sensibilisation, de formation et de réintroduction d'indicateurs pertinents dans les processus de suivi et d'évaluation en vue de garantir une appropriation effective des recommandations et promouvoir une culture organisationnelle inclusive et égalitaire.

## Analyse Genre de la Transition Numérique au sein de l'administration publique

Le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration mène actuellement une Analyse Genre de la transition numérique au sein de l'administration publique. À travers une revue documentaire approfondie des textes légaux et réglementaires encadrant la transformation numérique de l'administration publique et un benchmark des bonnes pratiques internationales, cette étude vise à étudier sous l'angle du genre l'impact effectif et potentiel de la digitalisation sur l'égalité d'accès aux services publics pour les usagers et usagères, ainsi que sur les transformations des modalités de travail des fonctionnaires dans une perspective de renforcement de l'égalité entre les sexes dans la fonction publique. L'étude se penche sur les pratiques de digitalisation du MTNRA, et de deux départements ministériels impliqués dans l'étude : le Ministère de l'Équipement et de l'Eau ainsi que celui de la Justice. Si les trois ministères ont des problématiques spécifiques (en particulier au niveau de leurs populations cibles), beaucoup d'enjeux sont transversaux - et probablement communs au reste de l'administration. Les premiers résultats mettent en lumière l'existence d'un portage politique fort en matière de genre au sein des trois départements et des bonnes pratiques. Le recours au télétravail, par exemple, peut contribuer à la mobilité et à l'évolution de carrière des femmes ou encore les soulager du poids de la "double journée". La numérisation des services publics peut également faciliter l'accès à ces services en limitant les déplacements nécessaires et permettre une utilisation anonyme des plateformes.

La digitalisation des outils peut également être citée en exemple. Elle permet ainsi de réduire pour certaines professions la nécessité d'une présence sur le terrain. Cette flexibilité permet le travail du bureau, potentiellement encourageant davantage de femmes à postuler à ce type de postes.

Du côté des usagères et usagers, la numérisation des services publics est une bonne pratique qui facilite l'accès à ces services en limitant les déplacements nécessaires et permet une utilisation anonyme. Ainsi, certaines procédures comme l'accès aux aides pour les femmes veuves et divorcées ont été digitalisées afin d'en simplifier l'accès.

La transition digitale peut représenter une véritable opportunité pour faire face aux enjeux de genre au sein de l'administration. Cependant, des défis persistent comme le manque de données genrées. En outre, mal encadrée, elle présente un risque de créer ou de renforcer des inégalités de genre et biais sexistes. Il est essentiel d'accorder une vigilance particulière à l'encadrement des mesures et de soutenir un travail de sensibilisation et de formation autour de la mise en œuvre de celles-ci.

Une fois validés, les premiers constats et les recommandations issus de cette étude seront partagés.

# Etude sur les potentialités de l'économie de soin à autrui au service de la réduction des inégalités de genre

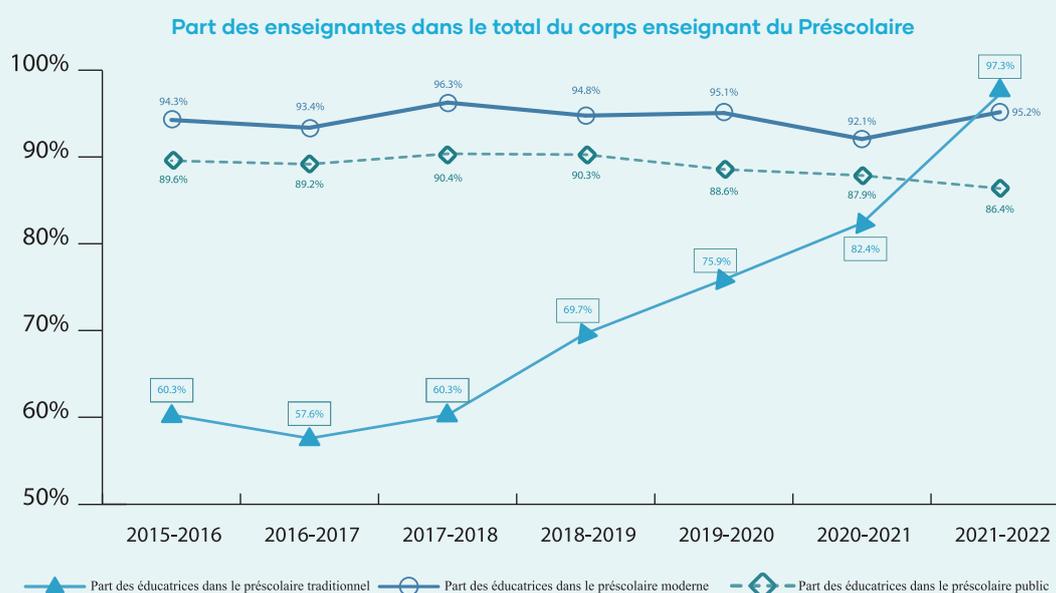
## Le développement du préscolaire : une opportunité pour renforcer l'autonomisation des femmes

La Direction des Etudes et des Prévisions Financières relevant du Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'ONU Femmes, a réalisé, en 2023, une étude exploratrice des opportunités liées au développement du préscolaire en termes de création d'emplois féminins et de réduction des inégalités de genre. Cette étude s'inscrit dans le cadre du Programme Commun d'ONU Femmes et de l'Organisation Internationale du Travail intitulé « Promouvoir l'emploi décent pour les femmes grâce à des politiques favorisant la croissance inclusive et à des investissements dans les services de soins à autrui ». Ce programme est une initiative globale à laquelle le Maroc est associé au même titre que plusieurs pays.

Le choix a été porté, dans le cadre de cette étude, de travailler sur une des facettes de l'économie des soins à autrui, en l'occurrence, celle liée à l'accès au préscolaire. Ce choix s'explique par l'opérationnalisation, dès 2018, d'un Programme National de Généralisation et de Développement du Préscolaire (PNGDP). De même, les études internationales ont démontré qu'une amélioration de l'accès aux services du préscolaire allégerait les contraintes de temps pour les femmes ayant des enfants en bas âge à charge, ce qui devrait leur permettre de dégager plus de temps pour la prospection des opportunités d'emploi et de renforcer, le cas échéant, leur maintien dans la population active et dans le marché du travail. En parallèle, le développement des services liés au préscolaire entraînerait la création de nouveaux emplois, particulièrement féminins, comme en témoigne la forte présence des femmes dans ce secteur au Maroc (les enseignantes représentent respectivement 86% et 95% du total des enseignants du préscolaire public et moderne et elles représentent 97% du total des enseignants du préscolaire traditionnel).

Partant de ces constats, l'étude s'est appuyée sur l'outil stratégique du programme commun d'ONU Femmes et de l'OIT. L'application de cet outil pour le cas du Maroc a, en effet, permis de quantifier l'écart entre l'offre réelle des services du préscolaire à l'échelle nationale et la demande potentielle estimée à partir de cibles PNGDP qui ambitionne d'atteindre un taux de préscolarisation de 100% à l'horizon 2027-2028 pour les enfants âgés de 4 et 5 ans. Cette étape de quantification des écarts est indispensable pour estimer, moyennant un modèle input-output, les gains potentiels, en termes de création d'emplois y compris féminins, qui pourraient être générés à travers la concrétisation des cibles dudit programme. Les résultats obtenus révèlent que la généralisation du préscolaire pour les enfants âgés de 4 à 5 ans permettrait la création de 51.903 nouveaux emplois dont 90% profiteraient aux femmes (soit 46.713 emplois créés au profit des femmes et de 5.190 emplois pour les hommes).

Ce faisant et chiffres à l'appui, le développement du préscolaire à l'échelle nationale, au regard de l'intensité des emplois féminins qu'il pourrait générer et des revenus qu'il pourrait potentiellement valoriser, constitue un levier d'action favorisant la consolidation de l'autonomisation économique des femmes, la réduction des inégalités de genre et la valorisation du capital humain.



Source : Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports

# Séminaire interministériel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible Au Genre (BSG) issue de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF)

Le CE-BSG a organisé, le 27 février 2024, un séminaire interministériel, axé sur l'état d'avancement de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG), conformément aux principes énoncés dans la Loi Organique relative à la loi de Finances (LOF). Cet événement a rassemblé des représentants ministériels, du Centre d'Excellence, des structures sectorielles de la Direction du Budget, de l'Union Européenne, de l'Agence Française de Développement (AFD), d'Expertise France et d'ONU FEMMES, témoignant ainsi de l'engagement collectif en faveur de ce chantier crucial pour le Maroc.

L'objectif de ce séminaire était de restituer les résultats de l'examen des Projets de Performance élaborés au titre de l'exercice 2024, en vue d'en dégager les principales voies d'amélioration en matière de prise en compte de l'égalité du genre dans la programmation budgétaire.

Dans son allocution d'ouverture, M. Ahmed BERRADA, Directeur national du CE-BSG, a souligné l'importance de cette rencontre pour la consolidation des avancées en matière de BSG. Il a exprimé sa gratitude envers les ministères et les partenaires pour leur soutien continu dans la mise en œuvre de ces réformes et leur assistance dans le processus d'apprentissage et d'amélioration.

Mme Hanane LARROUMY, Cheffe de Service de Déploiement de la BSG, a dressé le bilan de la mise en œuvre de la BSG pour l'exercice 2024, soulignant les avancées réalisées et les défis restant à relever. Elle a également rappelé les outils d'analyse des Programmes de Performance et les principaux résultats atteints en matière de sensibilité genre des programmes budgétaires.

M. Redouane EZZAHIRI, Directeur des Ressources et de la Formation au Département du Tourisme, a ensuite partagé l'expérience de son département dans le déploiement de la BSG, illustrant les efforts concrets déployés.

Mme Aicha KHROUZ, Cheffe du Service des Etudes Urbaines et Cohésion Sociale et Point Focal National Genre au Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, a mis en lumière les enjeux genre dans le secteur de l'habitat et a présenté les résultats de l'analyse genre du secteur ainsi que la feuille de route pour la prise en compte des recommandations.

Enfin, Mme Imane LAKCHIRI, Cheffe de Service de la Gestion des Connaissances, a présenté le bilan de gestion des connaissances en BSG, mettant en avant les actions pour renforcer les capacités des acteurs.trice.s de la BSG et développer le vivier de formateurs.trices en BSG en vue de pérenniser le dispositif de formation. De surcroît, elle a mis en lumière les actions de communication pour renforcer la visibilité les activités du CE-BSG ainsi que le déploiement de la plateforme digitale de partage de connaissances et le développement du parcours e-learning interactif dans le domaine de la BSG.

En conclusion, ce séminaire a mis en lumière les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre, tout en identifiant les défis à relever pour une intégration plus effective de ces principes dans la planification et l'exécution budgétaire.

Le séminaire a également été l'occasion d'échanger sur les modalités d'accompagnement des départements ministériels et sur les perspectives de renforcement de l'adhésion et de la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans la BSG. Les discussions ont notamment porté sur l'amélioration de la pertinence et de la cohérence des programmes budgétaires sensibles au genre, sur le marquage genre comme outil de suivi des efforts budgétaires en matière de genre, ainsi que sur la nécessité de poursuivre les efforts de renforcement des capacités à tous les niveaux.



# L'amélioration de la visibilité des actions du CE-BSG à travers l'enrichissement et la diversification des supports de communication

Au regard de son rôle pilote d'ancrage de la culture d'égalité et d'implémentation des dispositions de la budgétisation sensible au genre au niveau des départements ministériels, le CE-BSG a veillé à la sensibilisation des différentes parties prenantes à l'impact des décisions budgétaires et des dépenses publiques sur l'égalité femmes – hommes. Cette politique d'ouverture du CE-BSG s'inscrit dans un cadre inclusif et participatif qui permet d'ouvrir un espace de débat public.

La nouvelle stratégie de communication du CE-BSG a pour ambition de renforcer la visibilité et le rayonnement du CE-BSG à l'échelle nationale, régionale et globale et de consolider ses capacités de plaidoyer en faveur de la BSG auprès des décideurs.



Dans ce sens, les actions de communication portent sur le renforcement de la présence digitale du CE-BSG (création de pages Facebook, Twitter et LinkedIn) tout en adaptant les messages aux cibles ainsi que l'actualisation des dépliants, de la plaquette programme BSG et de la fiche profil BSG sur le modèle BSG marocain qui sont systématiquement diffusées lors des événements et des sessions de formations.

En commémoration de ses dix ans d'existence, le CE-BSG a élaboré une capsule-vidéo institutionnelle qui englobe le témoignage des membres du comité de pilotage du CE-BSG (Directeurs du CE-BSG, de la DAAG et de la DEPF) ainsi que des partenaires clés du Centre (ONU-Femmes, Union Européenne, Agence Française de Développement, Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille et le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville). Cette capsule vidéo met en avant l'histoire et les succès du CE-BSG et constitue un instrument de sensibilisation au grand public quant à la contribution du CE-BSG à la promotion de l'égalité hommes femmes.



Dans le même sillage, le CE-BSG a élaboré trois vidéos reportage qui illustrent l'impact de la BSG sur les citoyen.ne.s, à travers le financement de politiques visant la réduction des inégalités :

- Vidéo-reportage au niveau de la région de Béni-Mellal-Khénifra pour visualiser les efforts déployés par le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports en matière de renforcement de la scolarisation des jeunes filles en milieu rural ;
- Vidéo-reportage au niveau de la région de Marrakech-Safi pour faire un focus sur les efforts du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale en matière d'amélioration de la santé reproductive et de la santé de la mère ;
- Vidéo-reportage au niveau de la région de Guelmim-Oued-Noun pour mettre en exergue les efforts du Département de la Pêche Maritime en matière d'inclusion des femmes dans la chaîne de valeur des produits de la mer.

Le format reportage apporte un angle humanisant au processus budgétaire sous le prisme du genre en offrant une perspective vivante et concrète pour mieux comprendre l'enjeu et l'impact de la BSG sur la société marocaine.

Dans l'optique de capitaliser sur les échanges de connaissances et d'expériences dans la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre entre les participant.e.s à la conférence régionale sur la "BSG : les finances publiques comme moteur du changement pour l'égalité", organisée à Marrakech les 7 et 8 juin 2023, le CE-BSG a élaboré un document synthétisant les actes de ladite conférence afin de tirer les enseignements et les bonnes pratiques à partager à l'échelle régionale et mondiale.



# Bilan des activités

## Formation

- Dans l'objectif de renforcer l'ancrage de l'aspect genre dans le processus de planification et de programmation budgétaire, le CE-BSG, en partenariat avec l'Institut des Finances, a organisé deux cycles de formations au profit des cadres et responsables relevant du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale, et de la Famille. Cette formation a été scindée en deux phases :
  - ♦ La première phase, dispensée du 13 au 16 Novembre 2023, a porté sur les dimensions conceptuelle et méthodologique de la BSG ;
  - ♦ La seconde phase, a eu lieu les 11 et 12 Décembre 2023 et les 4 et 5 Mars 2024. Elle s'est axée sur les dimensions opérationnelle et managériale de la BSG.



- Le CE-BSG, en partenariat avec le Forum des Fédérations Canada- Maroc, a organisé une session de formation sur la Budgétisation sensible au Genre au profit des élus locaux, des membres des Instances de l'Équité, de l'Égalité des chances et de l'Approche Genre et des fonctionnaires relevant des collectivités territoriales chargés du volet budgétaire. Cette formation, qui a eu lieu du 16 au 18 janvier 2024, a permis de doter les bénéficiaires en connaissances, compétences, instruments et supports pratiques pour mettre en œuvre la BSG. L'objectif étant de les accompagner pour intégrer la dimension genre dans le processus de planification et de programmation budgétaire au niveau territorial.



- Tablant sur le renforcement des capacités du pool de formateurs-trices en BSG en matière de conception et d'animation des formations en BSG, le CE-BSG a organisé, du 7 au 9 Novembre 2023, la 2ème session de formations en andragogie au profit de 22 membres du vivier de formateurs-trices en BSG. En plus de l'acquisition des techniques andragogiques, cette formation a permis de tester les orientations données dans la valise pédagogique élaborée par le CE-BSG et ce, afin de faciliter la prise en main des activités de formation visant l'atteinte d'objectifs d'apprentissage en termes de connaissances et compétences dans le domaine de la BSG.

- Conscient de l'importance du digital pour la diffusion et la capitalisation du savoir-faire en matière de BSG, le CE-BSG a procédé à la refonte de sa plateforme digitale. Ainsi, suite aux phases de migration, d'alimentation et d'actualisation des données au niveau du site institutionnel, le CE-BSG a organisé, le 21 septembre 2023, une formation sur l'administration du nouveau site web du CE-BSG au profit de huit cadres et responsables relevant de la Division de la BSG et de la Division des Systèmes d'Information.



## Rayonnement à l'international



**Monsieur Ben-Nasar Boularbah** est Chef de la Division de la Budgétisation Sensible au Genre au Ministère de l'Économie et des Finances chargé de la mise en œuvre de la stratégie du Centre de l'Équité pour la BSG. Il a occupé auparavant le poste de chef de la Division du Secteur Agricole, de la Pêche Maritime, et du Secteur des ports de la Division du Budget et a contribué à la préparation de budgets et des dispositifs juridiques, à différents des secteurs agricoles et portuaires. Ingénieur en chef, il a eu l'opportunité de travailler avec le CE-BSG en tant que responsable de la mise en œuvre de 30 ans dans des postes de responsabilité au niveau du Ministère de l'Économie et des Finances. Il poursuit d'assurer un soutien technique en matière de programmation budgétaire et de suivi de la performance sectorielle au genre.



**Ms. Imane Lakchiri** holds the position of head of the Moroccan experience for capacity building in gender-sensitive budgeting, implementation of the BSG communication and advocacy and the development of the digital knowledge management platform. As a trainer in the field of budgetary reform, she had the opportunity to work with the CE-BSG in a participatory and pragmatic approach aimed at transferring skills to public managers. Ms. Lakchiri also has experience as a management controller responsible for implementing the operationalization process and monitoring and evaluating investment projects using State tend.

- Le CE-BSG a pris part aux travaux de l'évènement virtuel organisé, le 6 Mars 2024, par le bureau régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe d'ONU Femmes pour communiquer sur l'expérience marocaine en matière de BSG et les avancées qui ont été réalisées par le Maroc dans ce domaine. Cet évènement, sous le thème « Investir dans les femmes: accélérer le progrès », a pour objectif de reconnaître le rôle crucial du financement dans la réduction de l'écart entre les sexes, à la fois pour le développement durable et conformément aux priorités de développement de l'Afrique telles qu'articulées dans l'Agenda 2063.

- Le 28 novembre 2023, le CE-BSG a reçu une délégation de 22 personnes de l'association Empow'Her. Cette rencontre s'inscrit dans la perspective de renforcement de la stratégie plaidoyer d'Empow'Her et de promotion de son rôle de développement de l'entrepreneuriat féminin afin de faire advenir une économie garante des principes d'égalité, d'inclusion et de durabilité. Au cours de cette rencontre, l'équipe du CE-BSG a présenté l'historique de la BSG au Maroc, son cadre normatif, la méthodologie de sa mise en œuvre ainsi que les perspectives de pérennisation des avancées enregistrées en matière d'appropriation de la BSG.



- Dans le cadre d'échanges et de partage d'expériences avec les pays d'Afrique, le CE-BSG a accueilli, le 06 février 2024, une délégation du Ministère des Finances et du Budget du Sénégal. Cette visite qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement apporté par la Banque Mondiale au Sénégal pour l'élaboration d'une deuxième série de réformes de la Gestion des Finances Publiques (GFP) a pour objectif de s'enquérir de l'expérience marocaine dans le domaine de la réforme des finances publiques, notamment en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes par le biais de la budgétisation sensible au genre. Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur le bilan des principales réalisations du CE-BSG, en l'occurrence le lancement des opérations de préfiguration, la réalisation d'analyses genre sectorielles, le marquage genre ainsi que l'accompagnement et le renforcement des capacités des départements ministériels.

## Directeur de publication :

**Ahmed Berrada**, Directeur National du CE-BSG,  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

## Responsable de rédaction :

**Ben-Nasar Boularbah**, Membre du CE-BSG, Chef de Division  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

## Rédactrice en Chef :

**Imane Lakchiri**, Membre du CE-BSG, Cheffe de service,  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

## Comité de rédaction :

**Abdelwadoud Qarouach**, Membre du CE-BSG,  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

**Ariane Massy**, Associée de Programme,  
*ONU Femmes*

## Comité de publication :

**Hajar Ben Ameur**, Membre du CE-BSG, Cheffe de division,  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

**Aziza Tazi**, Membre du CE-BSG, Cheffe de division,  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

**Oussama Gidar**, Membre du CE-BSG, Chef de service,  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

**Hanane Larroumy**, Membre du CE-BSG, Cheffe de service,  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

**Zineb Bouba**, Membre du CE-BSG, Cheffe de service,  
*Ministère de l'Economie et des Finances*

**Sofie Lambert**, Analyste de Programme  
*ONU Femmes*